CFA Agri Campus Laval
Enseignement public des métiers de la nature et du vivant

CAPa

Palefrenier-soigneur


AgriCampus LAVAL

Formation en apprentissage

Être âgé(e) de 16 à 29 ans* ou 15 ans si issu de 3ème

840 heures de formation générale et professionnelle sur 2 ans

Accessible aux personnes en situation de handicap avec accompagnement personnalisé

Candidatures de janvier à septembre

Diplôme du Ministère de l'Agriculture

Diplôme délivré par le MASA
N° RNCP : 38389
Habilitation du 11/05/2016

Objectifs de la formation

- Devenir **salarié employé** dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans des centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au trot ou au galop, et dans tout secteur de la valorisation des équidés.

Organisation de la formation

- Le contrat d'apprentissage peut débuter **à partir de juillet de la 1ère année de formation**,
- La **formation annuelle** se répartit comme suit : **Entreprise** : **35 semaines + 5 semaines** de congés payés - **CFA** : **12 semaines.**
 Une alternance de périodes en entreprise et au CFA (*généralement, 1 ou 2 semaines par mois).*
- La semaine de cours commence le lundi à 10h ou 11h et se termine le vendredi à 15h ou 16h,
- La relation CFA/Entreprise/Famille :
 - **Le tuteur classe** fera un point téléphonique avec l'employeur en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise,
 - **Un formateur** se rendra en entreprise 1 fois/an,
 - **Le livret d'apprentissage** sera un suivi permanent sur les 2 lieux de formation.

Positionnement dans la filière

- CAPa PS *Niveau 3*
 - BP REH *Niveau 4*
 - BAC PRO CGEH *Niveau 4*
 - Vie active

Modalités d'inscription

Remplir et **renvoyer** le **dossier de pré-inscription** ou **saisir votre candidature sur notre site internet**.

A NOTER : Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec une entreprise

Chiffres clés

À retrouver sur notre site internet

Modalités pédagogiques

- **Présentiel** et **alternance**,
- Travaux en **plateau technique** et **entreprise**.


AgriCampus LAVAL

Poursuite d'études

Dans le cadre de **la filière cheval**, il est possible d'étendre ses connaissances en préparant :

- Un **B**revet **P**rofessionnel **R**esponsable d'une **E**ntreprise **H**ippique (**BP REH**),
- Un **BAC**calauréat **PRO**fessionnel **C**onduite et **G**estion d'une **E**ntreprise **H**ippique (**BAC PRO CGEH**),
- Un **C**ertificat d'**A**ptitude **P**rofessionnel agricole (**CAPa**) dans une autre spécialité.

Programme de la formation

3 MODULES GÉNÉRAUX = 416 heures	
MG1	Histoire/Géographie - Éducation SocioCulturelle - Mathématiques - Informatique - Sciences Économiques Sociales Générales
MG2	Français - Education Physique et Sportive/Bio du sport
MG3	Anglais

AUTRES DISCIPLINES = 62 heures	
Pluri-activités	Soutien
Renforcement	Stage collectif - Sauveteur Secouriste du Travail

5 MODULES PROFESSIONNELS = 362 heures	
MP1	Économie
MP2	Sciences et Techniques des équipements
MP3	Hippologie
MP4	Pratique Professionnelle
MIP	Module d'Initiation Professionnelle

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte :
- D'acquis antérieurs reconnus,
- De difficultés scolaires (soutien),
- De jeunes en situation de handicap.

Tarifs & Financement

- Hébergement et restauration :

 Pour connaître la tarification, je me rends sur le site www.agricampus-laval.fr/Espace Familles.

- Financement de la formation par l'entreprise ou son Opco.

Obtention du diplôme

L'examen se déroule en :
- **13 CCF** (**C**ontrôle en **C**ours de **F**ormation) :
 - 1 écrit (Mathématiques-SESG),
 - 12 oraux ou pratiques.
- **1 épreuve terminale** en Zootechnie : Oral.

Admissions - Pré-requis

- Être âgé(e) de **16 à 29 ans *(30 ans moins 1 jour)**, **ou 15 ans** si issu de 3ème (à la signature du contrat),
- Justifier d'**un contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'**une fiche d'aptitude médicale** délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.

Seule **la signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), rendez-vous sur le site *www.agricampus-laval.fr*

Contactez l'accueil du CFA

02 43 66 06 91

cfa.mayenne@educagri.fr

agricampus-laval.fr

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX